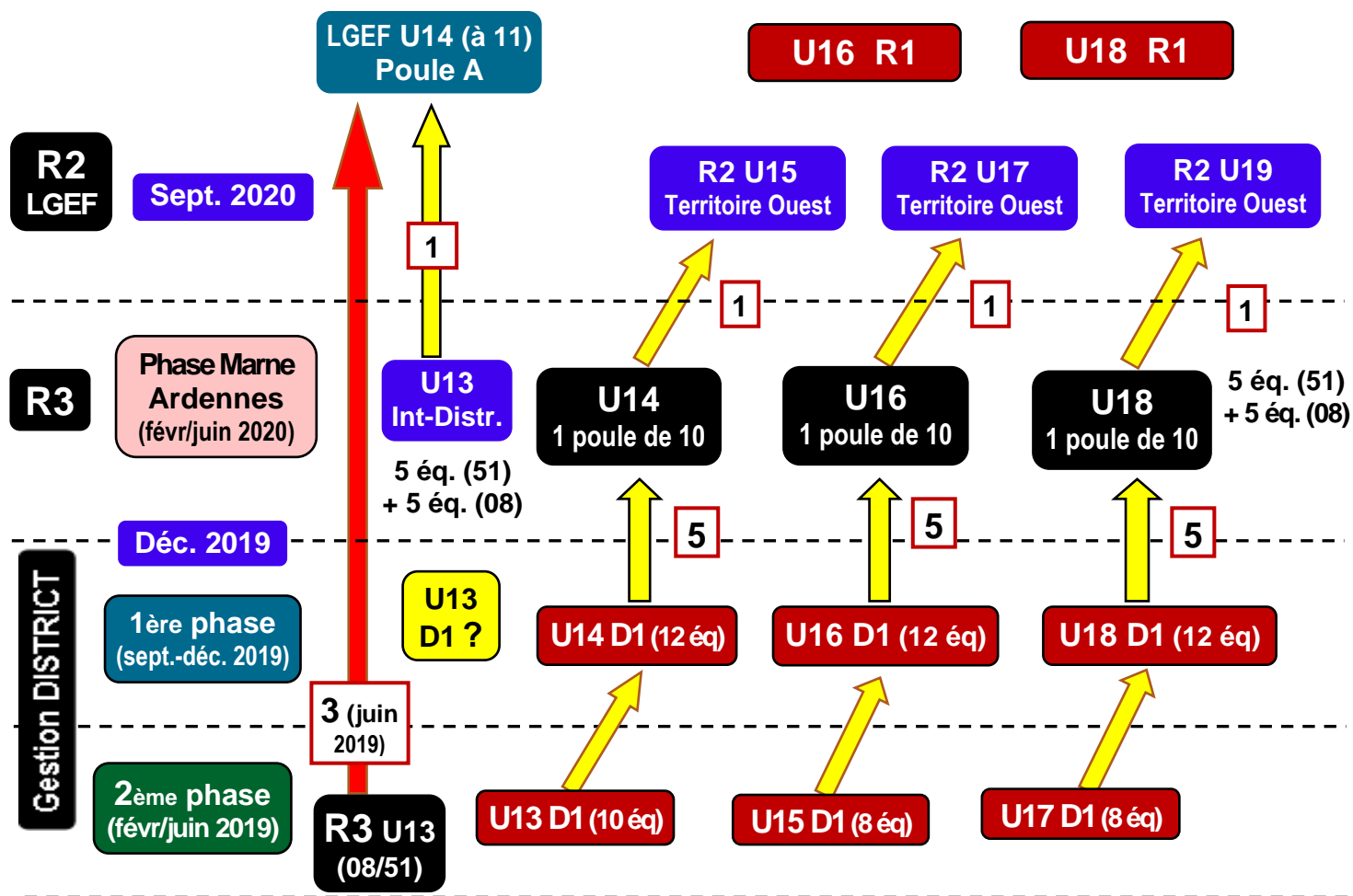


# Réforme des compétitions de jeunes de la LGEF 2019-2020

## Incidences sur les compétitions départementales saisons 2018-2019 et 2019-2020



### PHASE TRANSITOIRE

#### Montées/descentes en fin de saison 2018-2019

|   | U13 (à 8)  | U15   | U17   |
|---|--|---|---|
| Nb d'équipes en D1 2 <sup>e</sup> phase | 10   | 8 (en A/R)  | 8 (en A/R)  |
| Montée en R2                            |  | AUCUN   | AUCUN   |
| Descente de R1 en District              |  | Les 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> du Championnat R1 2018-2019  | Les 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> du Championnat R1 2018-2019  |
| Descente de R2 en District              |  | Les équipes classées de la 2 <sup>ème</sup> à la 9 <sup>ème</sup> place du Championnat R2 2018-2019                               | Les équipes classées de la 3 <sup>ème</sup> à la 10 <sup>ème</sup> place du Championnat R2 2018-2019                              |
| Reste en D1                             | ??<br>Note : entre 2 et 5 équipes redescendent de U13 R3 en U14 D1.                          | autant d'équipes que nécessaire (suivant leur classement 2018-19) pour constituer une Poule U16 D1 à 12 équipes en septembre 2019 | autant d'équipes que nécessaire (suivant leur classement 2018-19) pour constituer une Poule U18 D1 à 12 équipes en septembre 2019 |
| Descente en D2                          | le dernier   | Toutes les équipes qui n'intègrent pas le Championnat U16 D1 de la saison 2019-2020   | Toutes les équipes qui n'intègrent pas le Championnat U18 D1 de la saison 2019-2020   |
| Montée de D2 en D1                      | autant d'équipes que nécessaire pour constituer une Poule D1 à 12 équipes en septembre 2019. | AUCUN   |   |
| Remarques                               | La Poule U13 D1 devient U14 D1   | La poule D1 U15 devient la poule U16 D1 en 2019-20  | La poule D1 U17 devient la poule U18 D1 en 2019-2020  |

## Saison 2019-2020

|                             | U13 (à 8)                 | U14 (à 11)  | U16   | U18   |
|-----------------------------|---------------------------|---|---|---|
| Nb éq. en D1 1ère phase     | 10 ou 12 ?                | 12  | 12  | 12  |
| Constitution de la Poule D1 | ?<br>à voir<br>avec Kévin | les 2, 3, 4 ou 5 équipes U13 descendant de R3 + autant d'équipes U13 D1 que nécessaire suivant leur classement pour constituer un groupe à 12 équipes | les équipes U15 descendant de R2 + éventuellement les 2 derniers U15 R1 + autant d'équipes U15 D1 que nécessaire suivant leur classement pour constituer un groupe à 12 équipes | les équipes U17 descendant de R2 + éventuellement les 2 derniers U17 R1 + autant d'équipes U17 D1 que nécessaire suivant leur classement pour constituer un groupe à 12 équipes |
| Montée en R3 en déc-2019    | 5 équipes de D1           | 5 premiers de D1  | 5 premiers de D1  | 5 premiers de D1  |
| Nb éq. en D1 2è phase       | 10 équipes ?              | 12  | 12  | 12  |
| Consti. Poule D1 2è phase   | ?                         | les 7 derniers de la 1ère phase + autant de montées de D2 pour constituer la poule de D1 à 12 équipes   |   |   |

**Poule D1 (U14, U16, U18) en septembre 2020 :** les « x » équipes descendant de R3 + les « x » premières équipes de D1

## Problématiques à prendre en compte :

### 1. constitution des groupes D1 U16 et U18 : tenir compte du nombre d'équipes descendant de R2 et R1

#### ◆ 1 groupe de 12 équipes

Argumentation : en raison de la probabilité d'avoir un nombre élevé d'équipes remises à la disposition des Districts par la LGEF, il semble indispensable d'avoir les groupes D1 U16 et U18 à 12 équipes (11 journées pour la 1ère phase).

- **pour les U15 : descentes de R1/R2 en D1 U16** : au minimum 8 équipes, au maximum 12 équipes
- **pour les U17 : descentes de R1/R2 en D1 U18** : au minimum 6 équipes, au maximum 10 équipes

**Il apparaît opportun d'avoir le même format pour toutes les compétitions à 11 en D1 (U14, U16, U18), avec les mêmes dates de calendrier et le même nombre de journées (22, soit 11 en 1ère phase et 11 en 2ème).**

### 2. incidence des compétitions U14 (à 11) sur celles des U13 (à 8)

→ L'apparition des compétitions U14 va impacter nécessairement l'organisation des compétitions U13 (à 8), qui sont maintenues.

Questions à solutionner



- Combien de niveaux dans les compétitions U13 pour la saison 2019-2020 ? (sachant que certains clubs devront choisir entre engager 1 équipe u14 ou 1 u13)
- Déterminer une « pyramide » logique (on ne peut pas maintenir 4 niveaux si un tiers des équipes disparaît).
- quelle organisation pour constituer le niveau D1 en 1ère phase et dégager les 5 meilleures équipes pour montée en R3 sur la 2ème phase ?

Ces sujets seront traités d'ici le 20 décembre par un groupe de travail piloté par Kévin Suray, et devront faire l'objet de propositions à faire valider en Comité Directeur, pour information aux clubs AVANT le 31 janvier 2019.

## REMARQUES - REFLEXION – ANALYSE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....